



CAMP DE RÉFUGIÉS DE MINAWAO

Observatoire des Camps de Réfugiés
Pôle Afrique

Martial MANET
Sept 2020



PHOTO: © DAVID WENAI



CAMP DE RÉFUGIÉS DE MINAWAO

Localisation du camp 3

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Contexte de création du camp 4

Population accueillie 4

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Législation de l'Etat hôte concernant l'octroi du statut de réfugié 5

Rôle des organes de l'Etat dans la gestion du camp 6

GESTION DU CAMP

Gestionnaires du camp 7

Répartition des compétences en matière de protection 9

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

L'accès à la santé 11

L'accès à l'éducation 12

L'accès à l'alimentation 13

L'accès à la protection et à la sécurité 13

L'accès aux moyens de subsistance et aux énergies 14

L'accès aux logements et non food-item 14

L'accès à l'hygiène 15

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS DES RÉFUGIÉS

Santé 17

Éducation 18

Nutrition et sécurité alimentaire 18

Protection et sécurité 19

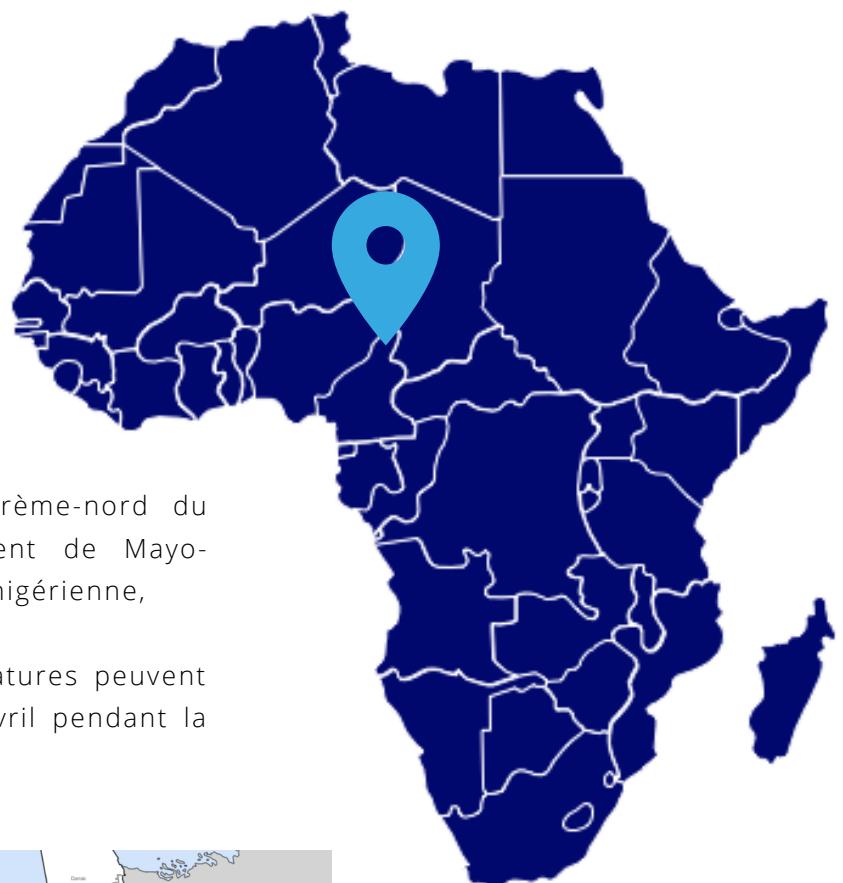
Moyens de subsistance et environnement 20

Abris et non-food item 20

Localisation du camp de MINAWAO

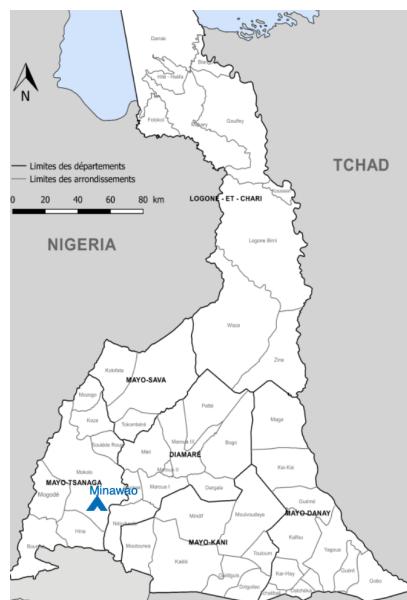
Département de Mayo-Tsanga
Commune de Mokolo
Situé dans une plaine
dénommée « Zone Mofu-
Gudur »

CAMEROUN



Situé dans la Région de l'Extrème-nord du Cameroun, dans le département de Mayo-Tsanaga, à 70km de la frontière nigérienne,

Zone semi-aride où les températures peuvent monter jusqu'à 40 degrés en avril pendant la saison sèche.



CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Le camp de Minawao est ouvert depuis **juillet 2013** pour répondre à l'afflux massif des **réfugiés nigérians** venant vers le Cameroun — principalement **victimes de Boko Haram**.

Le camp dispose d'une superficie de **623 hectares**.⁽¹⁾ La pérennisation du camp, s'explique par la présence de Boko Haram — mouvement insurrectionnel et terroriste d'idéologie salafiste djihadiste, originaire du nord-est du Nigeria et ayant pour objectif d'instaurer un califat —, toujours très actif dans la région frontalière.⁽²⁾

En conséquence, « le flux d'arrivants continue chaque jour d'augmenter ». En effet, **2942 nouveaux arrivants**⁽³⁾ ont été enregistrés au camp entre janvier et juin 2019.⁽⁴⁾ Malgré l'accord tripartite signé en mars 2017 entre le Nigeria, le Cameroun et le HCR pour le rapatriement volontaire de réfugiés nigérians, les conditions sécuritaires ne sont toujours pas réunies pour un retour dans leur village d'origine.⁽⁵⁾

Le conflit a déjà fait près de **20 000 morts et 2,6 millions de déplacés dans la région du lac Tchad**.⁽⁶⁾

C'est une des plus grandes crises migratoires du continent africain qui se joue en ce moment », analyse Xavier Bourgois, responsable de la communication du HCR au Cameroun.⁽⁷⁾

(1) UNHCR, Profil du camp, Minawao, juin 2019. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/70404.pdf>

(2) *Ibid*

(3) Selon le coordinateur du camp, cité dans S. DOUCE, "Cameroun : là où se joue l'une des plus importantes crises de réfugiés ", Le Point, 16/01/2018, https://www.lepoint.fr/afrique/cameroun-la-ou-se-joue-la-plus-grande-crise-des-refugies-11-01-2018-2185738_3826.php, Consulté le 28/10/2019.

(4) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(5) *Ibid*

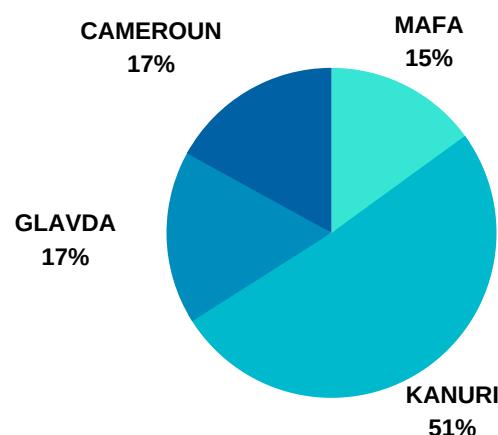
(6) « Nigéria : quatre morts dans un raid de Boko Haram sur un camp de déplacés », Jeune Afrique, 30/06/2018, <https://www.jeuneafrique.com/depeches/586872/politique/nigeria-quatre-morts-dans-un-raid-de-boko-haram-sur-un-camp-de-deplaces/>, Consulté le 26/11/2019.

(7) Cité dans S. DOUCE, "Cameroun : là où se joue l'une des plus importantes crises de réfugiés ", Le Point, 16/01/2018. Consulté le 28/10/2019.

POPULATION ACCUEILLIE

58 561
personnes réfugiées recensées
dans le camp en **juin 2019**⁽⁸⁾

Le camp de Minawao recense principalement des réfugiés nigérians de **differentes ethnies**⁽⁹⁾



Selon le journal *Le Monde*, on trouve également à Minawao des **Camerounais ayant fui les villages reculés où la protection de l'Etat est quasiment absente**.⁽¹⁰⁾

 **62%** de la population a
moins de 18 ans⁽¹¹⁾



(8) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(9) *Ibid*

(10) M. LOBE, « Le Cameroun face au terrorisme (2/3) : la bombe à retardement de Minawao », Le Monde, 06/01/2016, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/06/le-cameroun-face-au-terrorisme-2-3-la-bombe-a-retardement-de-minawao_4842617_3212.html, Consulté le 28/10/2019.

(11) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(12) *Ibid*

LE RÔLE DE L'ETAT HÔTE

LÉGISLATION DE L'ETAT HÔTE CONCERNANT L'OCTROI DU STATUT DE RÉFUGIÉ

La loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun prévoit que: (13)

- **Art. 2 :** Est considérée comme "réfugiée" au sens de la présente loi et **conformément à la convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés** telle qu'amendée par son **protocole de New York du 31 janvier 1967 et la convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique signée à Addis-Abeba le 10 septembre 1969 :**

- **toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée à cause de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques,** se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays où elle avait sa résidence habituelle, à la suite de tels évènements, ne peut ou, en raison de la dite crainte, ne veut y retourner ;

- **toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public** dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité, est **obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge** dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité.

- **Art. 3 :** Les dispositions de la présente loi ne sont pas applicables à toute personne à l'égard de laquelle des raisons sérieuses permettent de penser :

- qu'elle a commis un crime contre la paix, un crime de guerre ou un crime contre l'humanité ; - qu'elle a commis un crime grave de caractère non politique et en dehors du pays d'accueil avant d'être admise comme réfugiée :

- qu'elle s'est rendue coupable d'agissements contraires aux objectifs et aux principes de l'Union Africaine ;

- qu'elle s'est rendue coupable d'agissements contraires aux buts et aux objectifs des Nations Unies.

(13) Pour une lecture complète de la loi n°2005/006 du 27 juillet 2005 portant statut des réfugiés au Cameroun, voir le lien : <https://www.refworld.org/pdfid/44eb242e4.pdf>

- **Art. 5 : (1) Les membres de la famille d'une personne considérée comme réfugiée au sens des articles 2, 3 et 4 ci-dessus qui l'accompagnent ou le rejoignent sont également considérés comme réfugiés, sauf s'ils sont d'une nationalité autre que celle du réfugié et jouissent de la protection du pays dont ils sont ressortissants.**⁽¹⁴⁾

- Art. 6 : (1) La présente loi s'applique à tout demandeur d'asile et réfugié sans discrimination au regard de son genre, de sa religion, de sa race, ou de sa nationalité. (2) Tout enfant non accompagné, sous réserve des vérifications nécessaires, bénéficie du statut de réfugié-

Art. 7 : (1) Aucune personne ne peut être refoulée à la frontière, ni faire l'objet d'autres mesures quelconques qui la contraindraient à retourner ou à demeurer dans un territoire où sa vie, son intégrité corporelle ou sa liberté seraient menacées pour l'une des raisons indiquées à l'article 2 de la présente loi.

Le décret d'application n° 2011/389 du 2011 portant organisation et fonctionnement des organes de gestion du statut des réfugiés au Cameroun prévoit que :

- **Art. 2** : [...] établi auprès du ministère en charge des relations extérieures: (1) la commission d'éligibilité au statut de réfugié [...] la commission des recours des réfugiés

- **Art. 8** : La commission d'éligibilité est saisie de toute demande et éligibilité et décide en premier ressort de l'octroi ou du refus du statut de réfugié ou de demandeur d'asile

- **Art. 13** : Toute contestation de la décision de la Commission d'éligibilité est portée devant la Commission des recours. La Commission des recours statut en dernier ressort.

RÔLE DES ORGANES DE L'ETAT DANS LA GESTION DU CAMP

Les différents ministères et organes de l'Etat camerounais sont, d'un point de vue administratif et légal, parties prenantes à la gestion du camp dans tous les domaines:

PROTECTION GÉNÉRALE



SANTÉ



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

EDUCATION



NUTRITION

PROTECTION DE L'ENFANCE



(14) Pour une lecture du décret d'application n° 2011/389 du 2011 portant organisation et fonctionnement des organes de gestion du statut des réfugiés au Cameroun, voir le lien : <https://www.refworld.org/docid/4f0efbf2.html>

GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP



STRUCTURE GOUVERNEMENTALES

- Ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense,
- Ministère des Affaires Sociales,
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation,
- Ministère de la Justice,
- Ministère de l'Eau et l'Energie,
- Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille,
- Ministère de la Santé Publique,
- Ministère de l'Education de Base,
- Ministère des Enseignements Secondaires,
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable,
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural,
- Ministère des Forêts et de la Faune,
- Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- Agence National d'Appui au Développement Forestier



LES GESTIONNAIRES DU CAMP

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)
- ONU FEMMES
- Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- INTERSOS
- International Medical Corps (IMC)
- PLAN International
- Comité International de la Croix Rouge (CICR)
- Première Urgence Internationale (PUI)
- Lutheran World Federation (LWF)
- International Emergency Development Agency (IEDA)

ORGANISATION LOCALES

- Action locale pour le Développement Participatif et Autogéré (ALDEPA)
- Public Concern (PC)



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE



WFP
Programme
Alimentaire
Mondial



Public CONCERN
PRÉOCCUPATION Publique



RÉPARTITION DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION

PROTECTION GÉNÉRALE ⁽¹⁸⁾

Ministère délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Ministère de la Justice, UNHCR, INTERSOS

PROTECTION DE L'ENFANCE ⁽¹⁹⁾

Ministère des Affaires Sociales, INHCR, International Medical Corps (IMC), PLAN International, CICR, ALDEPA - Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré

PROTECTION DES VIOLENCES ⁽²⁰⁾ **BASÉES SUR LE GENRE**

Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, ONU FEMME, IMC, PLAN International, ALDEPA

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ⁽²¹⁾

Programme Alimentaire Mondiale, UNHCR, Public Concern (PC)

HYGIÈNE ⁽²²⁾

Ministère de l'Eau et de l'Energie, UNHCR, Première Urgence Internationale (PUI), Fédération luthérienne mondiale (LWF), PLAN International

SANTÉ ⁽²³⁾

Ministère de la Santé Publique, Organisation Mondiale de la Santé (OMS), UNICEF, Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), UNHCR, International Medical Corps

(18) *Ibid*

(17) *Ibid*

(18) *Ibid*

(19) *Ibid*

(20) *Ibid*

(21) *Ibid*

(22) *Ibid*

(23) *Ibid*

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE PROTECTION

ÉDUCATION⁽²⁴⁾

Ministère de l'Education de Base, Ministère des Enseignements Secondaires, UNHCR, PLAN International, Public Concern (PC)

NUTRITION⁽²⁵⁾

Ministère de la Santé Publique , UNICEF, UNHCR, Programme Alimentaire Mondiale (PAM), International Medical Corps

CAMP COORDINATION⁽²⁶⁾ **CAMP MANAGEMENT (CCCM)**

Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Première Urgence International, UNHCR

ABRIS ET NON VIVRES⁽²⁷⁾

UNHCR, International Emergency and Development Aid, Public Concern

MOYENS DE SUBSISTANCE ET ENVIRONNEMENT⁽²⁸⁾

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Ministère des Forêts et de la Faune, Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), UNHCR, La Fédération Luthérienne mondiale (LWF), PLAN International

(24) *Ibid*

(25) *Ibid*

(26) *Ibid*

(27) *Ibid*

(28) *Ibid*

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

L'ACCÈS À LA SANTÉ

L'organisation des services dans les camps dépend des gestionnaires des camps.

Le camp possède **2 poste de santé IMC et 2 maternités** dont l'un est un poste constituant un don de l'OMS et l'autre construit par le HCR.

MSF a constaté depuis fin 2016 une stabilité de la situation sanitaire et a décidé de remettre les activités médicales de son centre de santé à International Medical Corps, déjà présente dans le camp et en charge du deuxième centre de santé dans le camp.⁽²⁹⁾

Avec un réseau composé de **68 relais communautaires** (RECO) issus des communautés de réfugiés, une multitude d'activités de sensibilisation ont également été déployées par le département de la promotion de la santé de MSF :⁽³⁰⁾

- hygiène
- malnutrition
- paludisme
- recherche des cas d'abandon des divers programmes médicaux
- visite à domicile
- vaccination

Le taux brut de mortalité est de 0,1. Cela signifie qu'il est supérieur au standard établi par l'OMS devant être inférieur à 0,75.⁽³¹⁾

Le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans est de 3,44. Le standard établi par l'OMS doit être inférieur à 3,44.⁽³²⁾

(29) Médecin Sans Frontières, Camp de réfugiés Minawao, Juin 2017,

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bulletin_passation_minawao_vf.pdf

(30) *Ibid*

(31) Exprimé en « nombre de morts par 1000 et par mois », le taux brut de mortalité est calculé soit à l'aide de l'enquête de mortalité rétrospective portant sur l'état de santé ou récent d'une population, soit par le biais de système de surveillance mesurant en temps réel l'évolution de la mortalité au sein d'une population donnée.

(32) Exprimé en « nombre d'enfants de moins de 5 ans morts par 1000 et par mois », le taux brut de mortalité infantile est calculé soit à l'aide de l'enquête de mortalité rétrospective portant sur l'état de santé ou récent d'une population, soit par le biais de système de surveillance mesurant en temps réel l'évolution de la mortalité au sein d'une population donnée.

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

6%⁽³³⁾

d'enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école secondaire

55%⁽³⁴⁾

d'enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école primaire



1

BIBLIOTHÈQUE



5 ÉCOLES MATERNELLES⁽³⁶⁾

- 14 salles de classe en matériaux provisoires
- 17 salles de classe en matériaux définitifs



6

ÉCOLES PRIMAIRES

- 17 salles de classe en matériaux provisoires
- 63 salles de classe en matériaux définitif



1 ÉCOLE SECONDAIRE⁽³⁸⁾

- 12 salles de classes en matériaux définitifs

(33) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(34) *Ibid*

(35) *Ibid*

(36) *Ibid*

(37) *Ibid*

(38) *Ibid*

L'ACCÈS À LA NOURRITURE

En 2017, **12 000 réfugiés avaient quitté le camp de Minawao par manque d'eau et de nourriture**, pour rentrer chez eux. Le retour s'avérait plus sécuritaire que de rester au sein du camp.⁽³⁹⁾

Aujourd'hui, le **taux de malnutrition global dans le camp est de 2.3%**.⁽⁴⁰⁾ Cela signifie qu'il correspond au standard établi par l'Organisation mondiale pour la santé soit inférieur à 10%.

La valeur calorifique journalière pour une personne dans le camp est de 1864 Kcal. Cela signifie qu'elle se situe sous le standard établi par l'Organisation mondiale pour la santé, soit 2100 Kcal/j/pers.⁽⁴¹⁾

Afin d'optimiser la gestion de la nourriture, une division du camp en quatre secteurs, qui correspondent aux interventions de quatre acteurs humanitaires, a été mise en place. Afin de diminuer l'impact environnemental d'une telle gestion dans le camp, un mécanisme de sensibilisation impliquant les responsables communautaires sur la récupération des déchets a été mise sur pied.⁽⁴²⁾

L'ACCÈS À LA PROTECTION ET À LA SÉCURITÉ

Il existe 2 miradors destinés à surveiller le camp ainsi que 2 postes de sécurité dont 1 poste de gendarmerie et 1 poste de police. 29 % des forces de maintien de l'ordre sont formés sur la protection des réfugiés et sur les principes humanitaires.⁽⁴³⁾

77% des personnes sont enregistrées sur une base individuelle (enrôlement biométrique au camp de Minawao)⁽⁴⁴⁾

6% des personnes avec des besoins spécifiques identifiés et recevant une assistance (personnes âgées, personnes handicapées, etc...)

81% des enfants de moins de 12 mois ont obtenu un acte de naissance délivré par les autorités

12% d'enfants non accompagnés identifiés et logés dans les familles d'accueils au sein du camp



3 ESPACES DE COHÉSION DES FEMMES

(39) RFI, Invité Afrique soir, 2017 <https://www.rfi.fr/fr/emission/20170712-depuis-avril-2017-12-000-refugies-nigeriens-ont-quitté-minawao-cameroun>

(40) World Health Organization, Indicators for the Global Monitoring Framework on Maternal, Infant and Young Child Nutrition, 24/11/ 2014, p. 19., https://www.who.int/nutrition/topics/proposed_indicators_framework/en/

(41) *Ibid*

(42) Wikipedia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Minawao#Nutrition>

(43) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(44) Cela ne signifie pas que l'ensemble de ces personnes enregistrées bénéficie d'une protection octroyée à titre individuel

L'ACCÈS AUX MOYENS DE SUBSISTANCE ET AUX ÉNERGIES⁽⁴⁵⁾



lampadaires ont été installés
sur l'ensemble du camp



des ménages ont un accès à une
énergie durable (lampe solaire).



des réfugié.es 18-59 ans sont pris en charge gagnant au moins le salaire
minimum pendant plus de 6 mois par an. **Soit 36 270 F CFA (55 euros).**

L'ACCÈS AUX LOGEMENTS ET AUX NON-FOOD ITEMS⁽⁴⁶⁾



de réfugiés ont un accès à un abri décent (quasi uniquement
des tentes fournies par le UNHCR).

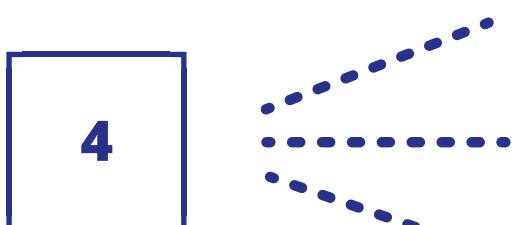


de réfugiés reçoivent une assistance en non-food item (NFI)



abris communautaires regroupant les services
communautaires servent d'abris d'attente pour les nouveaux
arrivants avant qu'ils soient relocalisés.

L'ACCÈS AUX NON-FOOD ITEMS⁽⁴⁷⁾



entrepôts mobiles servent
au stockage des vivres et NFI

3

centres de distribution comportant
chacun un entrepôt, un point d'accueil
et de filtrage et deux couloirs de
distribution des NFI.

3 machines Hydraform servant à produire des briques comprimées
pour la construction des infrastructures de base (écoles, latrines,
centres de distribution etc.).



L'ACCÈS A L'HYGIÈNE⁽⁴⁸⁾



23 personnes par douche (standard : 20 personnes pour 1 douche)

Latrine traditionnelle construite par les bénéficiaires



Dalle en bois faite par Public Concern



PHOTO: © SOLIDARITES INTERNATIONALE



25

personnes par latrine alors
que le standard maximum est
de 20 personnes pour 1
latrine.

(47) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(48) *Ibid*

L'ACCÈS À L'HYGIÈNE



69 points d'eau dont 36 forages et 33 bornes fontaines.⁽⁴⁹⁾

849 personnes par point d'eau alors que le standard est de 400 à 500 personnes pour 1 point d'eau.⁽⁵⁰⁾



Longues files d'attente devant les points d'eau



PHOTO: © SOLIDARITES INTERNATIONALEÏ



11 litres d'eau par personne
Standard de 20 L/personne/jour⁽⁵¹⁾

715 réfugiés par promoteurs d'hygiène – personnes chargées de sensibiliser la population du camp aux règles d'hygiène de base – (standard étant de 500 personnes pour 1 promoteur d'hygiène).⁽⁵²⁾



(49) Ibid

(50) Ibid

(51) Ibid

(52) Ibid

ÉTUDIER LES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

« Il y a un gros problème de sous-financement qui touche tous les secteurs. Pour environ 39 millions de dollars [environ 33 millions en euros] nécessaires pour ces exilés nigérians dans la région, nous n'avons réussi à obtenir que 13 % de fonds. Les financements diminuent d'année en année. Alors, forcément, nous sommes obligés d'aller à l'essentiel », regrette Kouassi Lazare Etien, le représentant du HCR au Cameroun.⁽⁵³⁾

LES PROBLÈMES LIÉS A LA PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ DES RÉFUGIÉ.ES

Médecin Sans Frontières ainsi que d'autres acteurs humanitaires assurent depuis 2015 des services de santé préventifs et curatifs gratuits. L'assistance médicale est constituée de soins de santé primaires, de consultations médicales ambulatoires pour enfants et adultes.⁽⁵⁴⁾

Malgré l'implication des acteurs humanitaires et gouvernementaux, il apparaît une **faible mobilisation des financements pour maintenir la fourniture des soins de santé primaire au Camp de Minawao.** L'insuffisance des médicaments et de matériels médicaux est un frein majeur quant à l'accès à la santé au sein du camp.⁽⁵⁵⁾

Au delà de l'accès aux soins primaires, un **réel déficit dans la prise en charge de la santé reproductive laisse des milliers de femmes démunies.**⁽⁵⁶⁾

La **santé mentale** n'est elle aussi pas assez prise en charge et ne bénéficie pas de toutes les ressources nécessaires pour traiter et prendre en charge ce type de pathologies.⁽⁵⁷⁾

Les **activités préventives VIH/SIDA sont rares et encore trop peu accessible** pour tous les réfugiés du camp.⁽⁵⁸⁾

(53) Voir S. DOUCE, "Cameroun : là où se joue l'une des plus importantes crises de réfugiés », Le Point, 16/01/2018. Consulté le 28/10/2019, https://www.lepoint.fr/afrique/cameroun-la-ou-se-joue-la-plus-grande-crise-des-refugies-11-01-2018-2185738_3826.php

(54) (29) Médecin Sans Frontières, Camp de réfugiés Minawao, Juin 2017, https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bulletin_passation_minawao_vf.pdf

(55) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(55) *Ibid*

(56) *Ibid*

(57) *Ibid*

(58) *Ibid*

LES PROBLÈMES LIÉS À L'ACCÈS À L'ÉDUCATION



PHOTO: © PUBLIC CONCERN, SEPT 2019

Le camps de Minawao compte près d'une centaine de salles de classes. C'est cependant insuffisant du fait de l'arrivée massive et continue des enfants nigérians qui fuient la violence de Boko Haram.

Selon l'UNHCR, **il faudrait construire 150 salles de classe supplémentaires et recruter au moins 150 nouveaux enseignants.**⁽⁵⁹⁾

Le nombre d'élèves par classe est au-dessus des normes nationales camerounaises, soit 60 élèves par classe. En effet, **un enseignant peut avoir entre 150 et 200 élèves à leur charge.** Le manque de classe scolaire s'ajoute au manque d'enseignants. Le nombre croissant d'enfants en âge d'aller à l'école est hautement supérieur au nombre d'enseignements présents dans le camp.⁽⁶⁰⁾

Insuffisance de kits scolaires, de matériaux didactiques et de tables et bancs, taux élevé de décrochage scolaire et d'absentéisme, faible implication des parents dans la gestion de l'éducation, absence d'un centre informatique et scientifique au niveau secondaire et l'insuffisance d'enseignants qualifié, sont tant de facteurs qui freinent considérablement l'éducation.⁽⁶¹⁾



PHOTO: © PUBLIC CONCERN, SEPT 2019

LES PROBLÈMES ALIMENTAIRES ET DE NUTRITION

L'alimentation est au centre du renforcement nutritionnel nécessaire à une bonne santé et une croissance optimale. L'accès à l'alimentation est une ressource vitale, pour autant une réelle nécessité d'augmentation de la quantité des rations a été rapportée.



PHOTO: © AFP REINNIER KAZE

La distribution de nourriture tient généralement à des **rations de riz ou de mil**, alors que la diversification de la ration alimentaire est un facteur clés dans la nutrition et pour l'amélioration du score de consommation alimentaire des réfugiés.⁽⁶²⁾

Les rations alimentaires étant insuffisantes , une persistance des cas de malnutrition chez les femmes enceintes ou allaitantes est à déplorer.⁽⁶³⁾

(59) Rentrée scolaire pour les réfugiés au Cameroun, François Essomba, 2017, http://www.chinafrique.com/Afrique/201706/t20170608_800097805.html

(60) *Ibid*

(61) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(62) Le Score de Sécurité Alimentaire (SCA) est une capture de la qualité et de la diversité de l'alimentation. C'est un indicateur qui reflète la quantité (kcal) et la qualité (importance nutritionnelle de l'alimentation). Voir M. NDIAYE (Food and Agriculture Organisation), Indicateurs de la sécurité alimentaire, 12/06/2014, [https://crabes.org/wp-content/CrResilience/RESIL1%20\(9\).pdf](https://crabes.org/wp-content/CrResilience/RESIL1%20(9).pdf)

(63) S. DOUCE, "Cameroun : là où se joue l'une des plus importantes crises de réfugiés », op.cit.

LES PROBLÈMES LIÉS À LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION

TRACABILITÉ

Un faible niveau de traçabilité des assistances délivrées par les différents partenaires sur le terrain empêche le suivi et l'amélioration des interventions au service des personnes exilées.

Le renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre sur la base de données du HCR (proGres) est nécessaire.⁽⁶⁴⁾

De même, une mise à jour des codes de vulnérabilités, répertoriant les besoins spécifiques, par les différents acteurs, apparaît essentiel afin de cibler et apporter une aide et un soutien personnalisé.⁽⁶⁵⁾

PRATIQUES TRADITIONNELLES

Malgré les efforts des acteurs humanitaires à travers l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation, la persistance des pratiques traditionnelles sont parfois néfastes et encore proéminentes tels que les **mariages forcés, les mutilations sexuelles féminines, etc.** Ces pratiques rendent difficile la protection des plus vulnérables et l'amélioration des conditions de vies.⁽⁶⁶⁾

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Les violences basées sur le genre au sein de la communauté réfugiée malgré les efforts de sensibilisation persistent.

Certains réfugiés continuent à exprimer leurs intentions de retour. "**C'est une grande prison sans perspective et c'est une épreuve.**"⁽⁶⁷⁾

(64) ProGres est le principal instrument d'enregistrement de données individuelles du HCR. Il signifie en anglais Profile Global Registration System.

(65) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(66) *Ibid*

(67) RFI, Invité Afrique soir, 2017 <https://www.rfi.fr/fr/emission/20170712-depuis-avril-2017-12-000-refugies-nigeriens-ont-quitté-minawao-cameroun>

MOYENS DE SUBSISTANCE ET ENVIRONNEMENT

- _ Insuffisance des ressources pour le renforcement des **activités génératrices de revenus** visant à l'autonomisation et à l'accroissement des capacités de production des bénéficiaires.
- _ Nécessité de faciliter l'intégration des réfugiés aux **chaînes de valeurs et l'accès aux marchés locaux.**
- _ Nécessité de renforcer **l'accès au microcrédit** et la stratégie de mobilisation de l'épargne.
- _ Nécessité de **réduire la pression anthropique** (pression qu'exerce l'intervention humaine) sur l'environnement pour la collecte du bois.
- _ Les réfugiés exercent une très forte pression sur la nature à cause de la **coupe de bois de chauffe.** ⁽⁶⁸⁾

LES PROBLÈMES DES ABRIS ET NON-FOOD ITEM

- _ Nécessité d'une meilleure **maintenance des abris pendant la saison des pluies.**
- _ Besoin de **renouvellement des kits NFI** pour les anciens réfugiés.
- _ **Insuffisance des routes internes et d'ouvrages de franchissement** (ponts, gués etc.) sur les cours d'eau dans le camp.⁽⁶⁹⁾



Photo: © HCR

(68) UNHCR, Profil du camp, Minawao, op.cit.

(69) Ibid